

SECTION SPORTIVE FOOTBALL COLLEGE LES DEUX CANONS

B.P. 50056 40 avenue de Lattre de Tassigny 97491 Sainte Clotilde cedex

Tél.: 02 62 28 16 57 Fax: 02 62 29 19 32

Mel: ce.9740572d@ac-reunion.fr Laurent BRARD, Le Principal

En 1994, la section sportive de football a été mise en place au collège les Deux Canons pour valoriser et améliorer l'intégration des nouveaux élèves de sixième, par le sport.

Depuis, des élèves qui présentent des aptitudes à la pratique du football peuvent intégrer cette classe, après avoir subi des tests spécifiques et étude du dossier scolaire de CM2. Ils bénéficieront de 4 heures intégrées dans leur emploi du temps.

L'obtention de bons résultats scolaires est indispensable au maintien des élèves dans cette section.

Nous vous invitons à présenter votre fils ou votre fille à la journée de détection qui aura lieu :

_Le mercredi 10 avril 2024 de 8h00 à 11h45 sur le terrain Raoul BEDIER (à côté du collège les deux canons, rue Stanislas GIMART) pour tous les élèves <u>hors secteurs</u> (carte scolaire différente du collège les Deux Canons)

_Le mercredi 17 avril 2024 de 8h00 à 11h45 sur le terrain Raoul BEDIER (à côté du collège les deux canons, rue Stanislas GIMART) pour tous les élèves <u>du secteur du collège les Deux Canons.</u>

De plus amples renseignements seront donnés aux parents lors de cette rencontre.

PS : - n'oubliez pas d'apporter une tenue adéquate pour pratiquer le football (short, bas, tee-shirt, crampons ou baskets et une bouteille d'eau).

- -Autorisation parentale
- -Fiche de renseignements des parents (renseigné par les parents) et le niveau scolaire (renseigné par l'instituteur ou institutrice) et une photo de l'enfant obligatoire.
 - Un justificatif d'adresse obligatoire

LE RESPONSABLE DE LA SECTION SPORTIVE DE FOOTBALL Mr GUILLOUX BERTRAND. Contact au 0692311559 Mail : bguilloux@ac-reunion.fr

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mr ou Mme	Responsable légal de (Nom et
Prénoms de l'enfant)	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
fille à participer à la journée de détection du mercr	
le matin de 8h à 11h 45 et à intégrer la section spor	

SIGNATURE DES PARENTS